

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de la nécessaire restructuration du pôle enfance-jeunesse, accueillant le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs débuteront au mois de janvier prochain, pour une durée minimale de 8 mois.

Cela ne se fera pas sans occasionner des désagréments pour tout le monde et chacun devra y mettre du sien.

De notre côté, nous réfléchissons, depuis plusieurs semaines sur l'organisation de la délocalisation de ces activités périscolaires.

L'organisation sera la suivante :

RESTAURANT SCOLAIRE :

Pendant les travaux, une liaison chaude sera assurée par Armony's restauration au départ du lycée St Joseph de Lorient, où seront préparés les repas.

Connaître le nombre exact des enfants déjeunant au restaurant scolaire sera indispensable

- Les enfants de l'école Pierre Thomas déjeuneront à la « salle bleue » (place de la maison des princes). Deux Algéo seront implantés sur le parking de la médiathèque, l'un en salle de restauration en renfort de la salle bleue et l'autre accueillera des sanitaires)
- Les enfants de l'école Marc Chagall et de l'école St Aubin (maternelles et primaires) déjeuneront à la salle polyvalente

ATTENTION, LES MODALITES D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE SERONT MODIFIEES :

En effet, pour un fonctionnement optimal, **les inscriptions, fermes et définitives, se feront au plus tard le mercredi de la semaine précédente**. Cette mesure s'appliquera dès le mois de décembre prochain.

Exemple : pour la semaine du 8 au 12 décembre, les inscriptions devront être effectuées au plus tard le mercredi 03/12 avant 23 h 59.

Toutefois, nous sommes bien conscients qu'il y a parfois des impératifs et que vous puissiez avoir besoin du service de restauration scolaire de manière imprévue. Il est évident que les enfants seront accueillis et auront un repas comme les autres, mais la pénalité votée par le conseil municipal du 1^{er} juillet 2025 s'appliquera.

Nous vous rappelons que pour les enfants déjeunant de manière régulière au restaurant scolaire, l'inscription au mois, voire au trimestre est à privilégier.

GARDERIE PERISCOLAIRE :

Aucune modification pour l'accueil des enfants des écoles publiques.

Concernant l'école St Aubin, **l'accueil du matin se fera pour tous les enfants à la salle polyvalente**. En revanche pour **l'accueil du soir, les enfants des classes maternelles resteront au sein de l'école St Aubin, tandis que les primaires iront à la salle polyvalente jusqu'à 17 h 30, puis à l'espace jeune**, ceci afin de permettre les activités sportives ayant lieu dans la salle polyvalente.

ACCUEIL DE LOISIRS :

Les mercredis et les petites vacances scolaires :

- Pas de modification pour les 2-5 ans (école Pierre Thomas)
- Les 6 ans et plus seront accueillis à l'école Marc Chagall

Les modalités d'inscription à la garderie périscolaire et à l'accueil de loisirs du mercredi sont également modifiées de la même manière que pour le restaurant scolaire, **à savoir au plus tard le mercredi de la semaine précédente** (voir exemple).

Les vacances d'été :

- Les enfants seront accueillis comme les années précédentes à l'école Pierre Thomas pour les 2-5 ans et à l'école Marc Chagall pour les 6 ans et plus.

Afin de permettre la remise en place et l'entretien des locaux avant la reprise de l'année scolaire (2026-2027), **l'accueil de loisirs fermera ses portes le 21 août au soir**. Vous devrez donc prendre vos dispositions pour la garde de vos enfants durant cette dernière semaine de vacances d'été.

Les modifications d'inscription s'appliquent dès le mois de décembre afin de permettre à chacun de bien les intégrer avant le début effectif de la délocalisation des différents services.

Toute l'équipe reste à votre écoute. Merci de privilégier l'envoi de mail plutôt que les appels téléphoniques. Nous nous appliquerons à apporter réponse au mieux de nos possibilités.

Contact :

alsh@PontScorff.bzh

L'adjointe aux affaires scolaires

L'équipe du pôle enfance jeunesse

Le service périscolaire

A NOTER :

Un nouveau numéro de téléphone est attribué au service enfance-jeunesse pendant la durée des travaux.

Il conviendra de composer le : 02 97 85 14 93